



Fédération Royale Marocaine de Natation



Réunion du Comité Directeur tenue au Club d'Agriculture à Kénitra PROCES VERBAL N° 11/2022

Membres présents :

- Mr. Driss HASSA
- Mr. Zouheir EL MOUFTI
- Mr. Abdelilah ZAJI.
- Mr. Rachid ABOUZAIID
- Mr. Mohamed BAKRI
- Mme. Khadija EL HAOUAT
- Mme. Ilham AFOUZAR
- Mr. Abdelhalim FAKIHANI
- Mr. Mourad KALI
- Mr. El Hassan MEHDIOUI
- Mr. Mustapha BOURHIM
- Mr. Al Abid IRAQUI HOUSSAINI

Membres absents excusés :

- Mr. Youssef ZIAD
- Mr. Aziz ALAOUI RACHIDI
- Mr. Youssef ELHAOUAT

Le Comité Directeur s'est réuni au club de l'agriculture à Kenitra samedi 14 Janvier 2023 à 11h.

Mr Driss Hassa Président du Comité Directeur a présidé cette réunion. Mr Elmoufti Zouheir a assuré Le secrétariat.

Ordre du jour

- 1- Mot du Président.
- 2- Homologation du P.V N° 10/2022.
- 3- Courrier.
- 4- Assemblée Générale Ordinaire :
 - A-Rapport moral
 - B-Rapport Financier
- 5- Situation Financière.
- 7- Divers.

1- Mot du Président :

Mr le Président a souhaité une bonne année 2023 aux membres du CD et les a remercié de leur présence.

2- Homologation du P.V N°10

Le P.V a été homologué à l'unanimité.

3- Courrier.

Voir annexe ci-joint.

Les membres du CD ont pris connaissance du courrier départ et arrivée et des explications leur ont été présentées.

4- Assemblée Générale Ordinaire

Rapport Moral :

Les membres du CD ont discuté le rapport moral présenté par Monsieur le Secrétaire Général. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier :

Monsieur le Trésorier Général de la FRMN a présenté le rapport financier de la saison 2021/2022. Après discussion ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

Rappel :

Les associations sportives ayant déposé leur dossier au Ministère et n'ayant pas encore reçu leur agrément assisteront à l'Assemblée Générale Ordinaire en tant qu'observateurs.

Les associations sportives qui n'ont pas déposé leurs dossiers d'agrément au Ministère n'ont pas le droit d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire.

5- Situation Financière

Mr Rachid Abouzaid Trésorier Général de la fédération, a présenté la situation financière de la FRMN.

6- Divers.

Suite à la modification de la constitution de la "World Aquatics" (ex FINA) lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Melbourne en Décembre 2022, le CD a décidé de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire de la FRMN pour mettre en conformité les statuts et les règlements généraux de la FRMN avec la Constitution de la World Aquatics. La date et le lieu de cette assemblée seront communiqués ultérieurement.

Par ailleurs, le CD a décidé de mettre en place une commission des athlètes dont les attributions ainsi que les membres devant la composer seront définis ultérieurement.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance été levée à 15H.

Le Président

Secrétaire Général

Driss HASSA

Zouheir EL MOUFTI